

# CONSERVATION DU PATRIMOINE

## FICHE DESCRIPTIVE

.\*.

REPERAGE DU SITE M35

version de 2006

07/02/2012

## VALLEE DE LA MORGE

MOULIN GALEY  
MOULIN BARRAL  
MOULIN GUIGUES

à côté de la  
Maison Vachon puis de monsieur de la FERRIERE

*Le Rossatière*  
Saint Aupre

A. SCHRAMBACH  
J.J.BLANC J.P. MOYNE

### 1-POSITIONNEMENT

Le moulin, très ancien, est à Saint Aupre près de la vallée de la Morge. Il est en rive droite du torrent le Briançon à 150 m du centre du hameau de Rossatière. La *serve* subsistait encore au début des années 1990 (carte IGN au 1/25000e).

### 2-DONNEES HISTORIQUES

**dates :**

#### **XVe siècle**

1442 : Archives départementales de l'Isère B 2685 (1442-1445)

Requête présentée au conseil delphinal par Marin Magnin, tendant à être déchargé de la cense de neuf bichets d'avoine imposée sur une terre du contenu de trois journaux qu'il avait au **champ de la Molaz** et qui venait d'être emportée presque entièrement par les eaux du **ruisseau Briançon**.

1488 : "*Albergement du seizième may 1488 a noble François Galey de l'eau de Briançon pour y construire un moulin ou gauchoir sous le cens de quatre sols. Le présent artifice est a présent possédé par le conseiller de Barral.*" (à le **Rossetière ?**) (Bibliothèque Municipale de Grenoble R 355, tome 1 (fonds Blanchet) Copie en 1696 d'albergements anciens). Il doit s'agir d'une reconstruction ?

#### **XVIe siècle**

1538 : Archives Départementales de l'Isère 2Mi 959, tome 9, Graisivaudan, fol 454 r° (28 novembre 1538).

"*Usage de l'eau du Briançon par Claude Barral notaire de Saint Aure pour s'en servir et faire tourner des moulins et autres edifices qu'il avoit dessein de faire construire dans un sien pré situé en **Ripallière** joignant le ruisseau de Briançon dulevant, le chemin tendant de sa maison a Beilliers du couchant, le ruisseau de Gorgie Regnie de bise, et ce au dessous des moulins des Belliers ou pour l'arrosage de son pré sous le cens de deux sols viennois*".

1547 : Bibliothèque Municipale de Grenoble R 6154

Reconnaissance par Guigues Bibard alias de Crolard fils de feu Guigues du 22 janvier 1547.

*“ reconnaissant la moitié par indivis un certain mollin avec le riverage situé au lieu appelé en la **Fontayne du Gas** (fontaine du gué) jouxte (...) le chemin tendant de **la Rossetière vers Miribel du couchant**. ”*

### **XVIIe siècle**

7 janvier 1652 : *“Benoît Margot et Martin Vallet, de Coublevie, maîtres charpentiers, furent chargés d’établir en conséquence : -une planche au pont sur la Morge, près de la maison du sieur de Vachon à la Rossetière, paroisse de Saint-Aupre. Ils devaient placer cette planche sur deux pierres de la largeur de deux pieds, avec un chevalet au dessous, et ils devaient déplacer une grosse pierre qui était au milieu de la rivière et s’en servir pour consolider la planche... ”* ( Archives communales de Voiron DD 28 Reparations et entretien des ponts et planches sur la Morge et autres ruisseaux du mandement de Voiron – 1641-1749)

1685 : Archives Communales de Voiron DD 28 (26 mars 1685)

Acte d’adjudication ou prix-fait donné à Jean Billion et Pierre Sibuct, maroquins, pour les réparations du pont du bourg et à Claude Jacquet pour les autres ponts ou planches. Le travail était estimé à 254 livres. *Comme aussy ont donné a priffait aux formes que dessus a sieur Claude Jaquet cy present et acceptant de faire faire les **ponts ou planches Garcin** (site M430) \_ qui sert de passage pour aller en Savoye par le Pont de Beauvoisin et celles appelées **Pont Charra** (de St-Etienne à le Paris via Faverge et le Vivier), **des Reynaud** (site M50) , des Vachons (chemin de St-Etienne à la Rossetière) **et des Galliens** a la forme de ses offres.*

### **XVIIIe siècle**

1743 : Archives communales de Voiron BB 11 (19 septembre 1743)

Acte d’assemblée

Etat des charges et revenus de la Communauté pour l’année 1743

*“ celle de dix livres pour l’entretien des planches sur les rivieres du mandement ; il en manque actuellement une très essentielle pour communiquer a travers de la riviere de Morge, de Saint Etienne à Saint Aupre appelée la planche des Vachons (entre St-Etienne et la Rossetière) qui a esté emportée par l’impetuoosité et abondances des eaux pluvialles de la présente année (crue de 1743) ; les dix livres ne suffiront pas pour l’achapt de l’arbre quil convient, il en coutera tout au moins soixante livres pour l’achapt ou travail. ”*

1748 : Archives Communales de Voiron DD 28 (1<sup>er</sup> février 1748)

*“ Rapport de M Peruey Taverniere, maire de Voiron, et Berange, consul, sur le remplacement de la planche établie sur la Morge au lieu appelé la planche des Vachons. (entre St-Etienne et la Rossetière) La planche devra être faite d’un chêne entier et avoir une longueur de 26 pieds et deux pieds de largeur au gros bout et un pied \_ au petit. Le passage devait être rendu plus sûr en disposant au-dessus de la planche une perche de 4 pouces d’épaisseur placée à la hauteur de trois pieds et fixée par de gros crochets ; ensuite pour la mettre à l’abri des inondations, la planche devait être posée sur deux murs crus de grosses pierres. ”*

1749 : Archives Communales de Voiron DD 28 (1<sup>er</sup> avril 1749)

D’après une quittance à cette date, le remplacement de cette planche des Vachons (entre St-Etienne et la Rossetière) aurait coûté la somme de 135 livres qui furent payées au sieur Curtet qui avait fait le travail.

1749-1754 : en rive gauche du ruisseau le long d’un chemin (allant du château de Mr de la Ferrière au Barreau et le grand Vivier -non marqué sous ce nom sur la carte-, un bâtiment isolé pourrait être celui du moulin. Il est allongé dans le sens ouest-est comme le bâtiment actuel. Le lieu dit *la Burletière* (carte IGN) s’appelle *la Bartunière*. Le Rossatière n'existe pas mais il y a au même emplacement un hameau autour du Château de Mr. de la Ferriere. Le moulin pourrait lui appartenir ? (carte des armées).

1768-69 et 1776 : un moulin sur la carte de Cassini

### **XIXe siècle**

1819 : un moulin sur le cadastre napoléonien  
1843 : un moulin sur la carte d'état major  
1869 : hors de la carte  
1877 : le moulin est sur la carte d'état major  
1889 : néant sur la carte industrielle de J.F. Muzy

### **XXe siècle**

1950 : un bâtiment et une *serve* sur la carte IGN au 1/20000e  
courant XXe siècle : menuiserie (d'après J.J. Blanc)  
1996 : un bâtiment et une *serve* sur la carte IGN au 1/25000e

### **XXIe siècle**

2004 : propriété de Rollet Christine et comblement de la *serve*.

### **plans:**

1749-1754 : dates des levés de la carte au 1/14400e dite "*carte des frontières est de la France*". par le Dépôt de la Guerre sous les ordres de M. de Bourcet (archives du Service Historiques de l'Armée)  
1768-69 et 1776 : carte de Cassini (d'après IGN Paris : levés de 1768-69 et 1776, éditée en 1779)  
1819 : cadastre napoléonien de St Aupre  
1843 : carte d'état major de 1852 (levés de 1843)  
1869 : plan général de la vallée de la Morge, dressé par le géomètre expert 1869 (échelle 1/2500e)  
1877 : carte d'état major de 1895 (levés de 1877)  
1889 : carte industrielle de J.F. Muzy  
1996 : carte IGN au 1/25000e  
cadastre actuel

### 3-DONNEES TECHNIQUES

Nombre de fiches : .....

Images : ....

### **Les bâtiments**

#### En 1749-1754 :

Un bâtiment unique allongé ouest - est existe en rive droite du ruisseau et est implanté le long d'un chemin.

#### En 1819 :

Il y a 3 bâtiments dont les deux derniers jointifs. Construits en maçonnerie de pierre.

Le premier en amont, sur le canal de fuite de la *serve* :  $5 \times 7 = 35 \text{ m}^2$

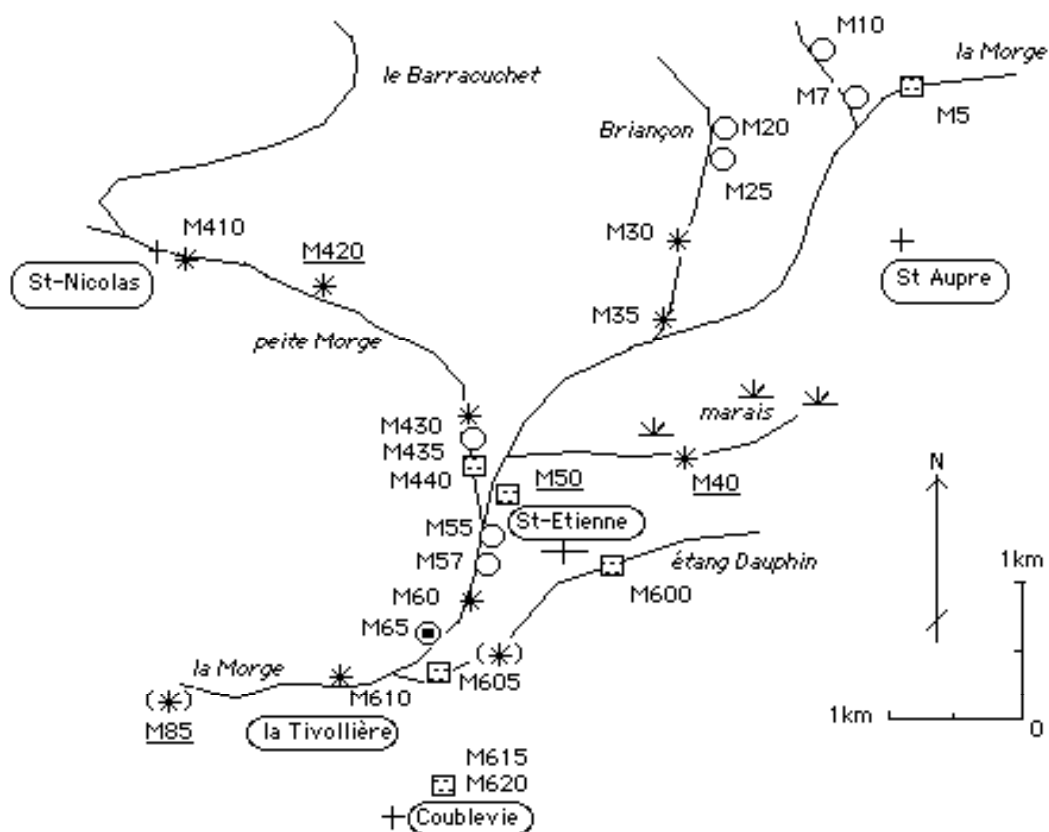
Le second au dessus du canal de fuite de la *serve* à 6 m du premier :  $16 \times 8 = 128 \text{ m}^2$

Le troisième :  $12 \times 7 = 84 \text{ m}^2$

Soit une superficie totale au sol de 247 m<sup>2</sup>. C'est un très gros moulin.

#### En 2004 :

Le site n'a pu être visité et étudié.



25 moulins

- \* moulins cités avant 1700 et existants au XIXe siècle
- (\*) moulin cité avant 1700 et détruit au milieu du XVIIIe siècle
- ☐ moulins cités au XVIIIe siècle et existants au XIXe siècle
- moulins créés au XIXe siècle
- moulin fonctionnant aux XX et XXIe siècles
- M85 moulin à grains transformé en moulin à papier, en martinet M85, en taillanderie M50, en scierie M40, en tissage M420

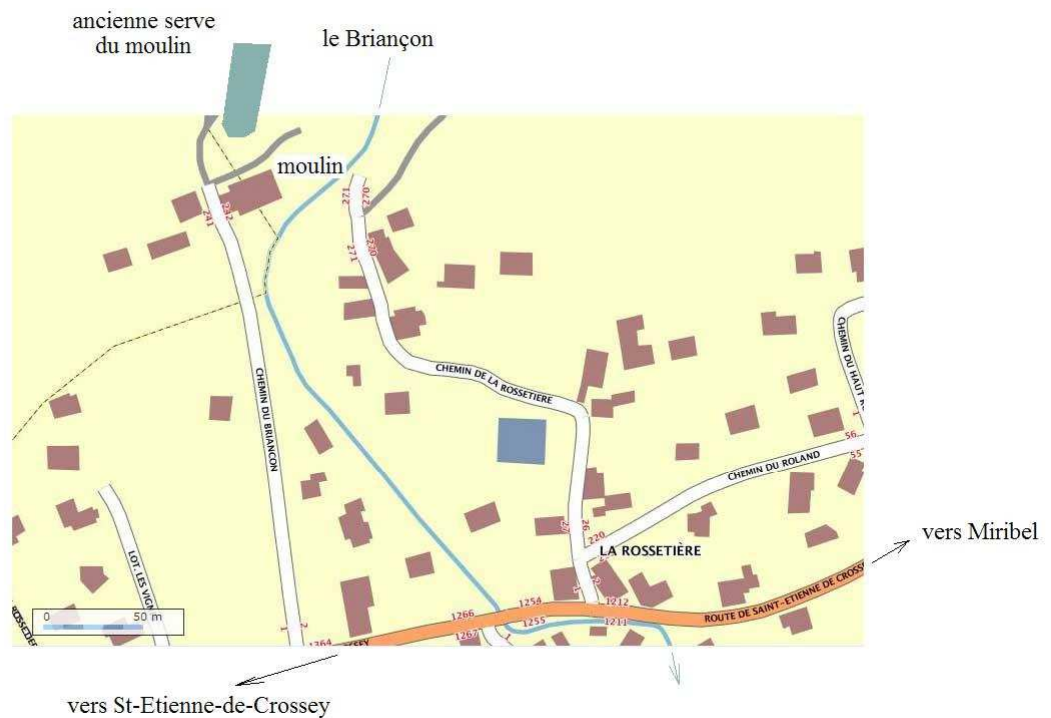
**VALLEE DE LA MORGE**  
**La Morge amont et Coublevie**  
**LES MOULINS A PRODUCTION ALIMENTAIRE**

A. Schrambach 2006

## Les ouvrages hydrauliques

En 1749-1754 :

Un bâtiment unique allongé ouest - est existe en rive droite du ruisseau et est implanté le long d'un chemin : le canal d'aménagé doit donc exister. La *serve* n'est pas représentée.



VALLEE DE LA MORGE  
Le moulin à farines de la Rossetière  
site M35

A. Schrambach 2005

En 1819 :

\*L'ouvrage de prise

Il n'y a pas d'ouvrage de prise puisque le canal de fuite du M30 sert de canal d'aménagé au M35.

\*Le canal d'aménagé

A partir de la dernière construction du M30 jusqu'au début de la *serve* il y a 325 m.

\*La *serve*

Longue de 45 m, largeur max de 16m , largeur à la *chaussée* de 20 m, elle a une forme "d'estomac" et une superficie de  $(45 \times 12) = 540$  m<sup>2</sup>. La sortie de l'eau vers les moulins est latérale.

Les moulins mobilisent 30 m de la chaussée à la dernière façade aval.

\*Le canal de fuite

Rejet au torrent après 22 m.

La longueur totale du réseau est de (à partir de la dernière façade aval du M30) : 417 m.

#### Réseau commun aux moulins M30 et M35

Depuis l'ouvrage de prise du moulin M30 (qui est aussi celui moulin M35) la longueur cumulée de tous les canaux est 790 m. On peut se demander pourquoi un tel choix a été effectué. L'examen du lit du Briançon après la crue de juin 2002 apporte la solution.

Ce torrent alimenté par les ruissellements sur le flanc sud du Barracuchet a une pente longitudinale très forte. Lors des grosses crues il y a des érosions importantes et des dépôts surabondants de gros galets et de très gros blocs rocheux. A l'issue de la crue de 2002, il a fallu recalibrer tout le lit à la pelle hydraulique et mettre en cordons les alluvions sur les berges.

Un ouvrage de prise d'eau en rivière (surtout conçu comme autrefois avec des pieux en bois entrelacés de poutres et noyés dans des enrochements) ne peut résister à un tel déluge. On avait donc intérêt à l'implanter dans une zone où la pente était la plus faible (limitant ainsi la vitesse de l'eau) et à n'en construire qu'un seul.

En 1990 :

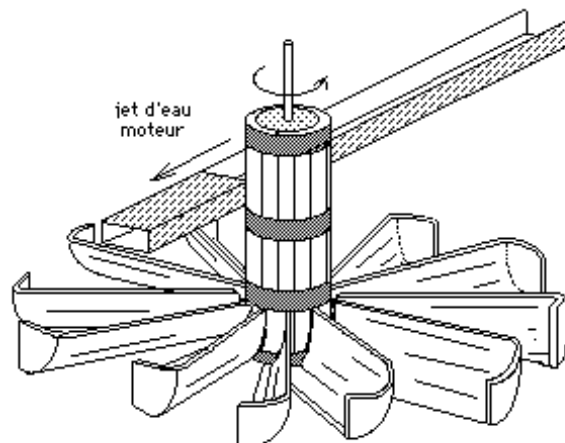
La *serve* existe sur la carte d'état major

En 2004 :

La *serve* est comblée

#### **Les équipements énergétiques**

Probablement un ou des *rouets* (roues hydrauliques à axe vertical) comme représenté sur le dessin suivant. Roues placées sous une voûte en sous sol et alimentées par des cheneaux en bois à forte pente issus de la *serve*.



longueur d'une aube : 0,80 m  
hauteur d'une aube : 0,20 m  
aube en chêne en forme de cuillère  
axe métallique garni de planche en bois (diamètre de 0,28 m)  
diamètre total : 2 m

Fig : un rouet

## **Equipements industriels**

Au XIXe et avant :

Paires de meules, *pise* (pierre à gruer)

Au XXe siècle :

Machines d'une menuiserie (d'après J.J. Blanc)

En 2005 :

Déposée dans le jardin, une petite *pise* sans meuleton (pierre à gruer)

## **Production**

Au XIXe et avant :

Farines, blé grué, chanvre battu

Au XXe siècle :

Planches, objets en bois

## 4-DONNEES SOCIALES ET HUMAINES

### **Propriétaires et locataires** (hypothétiques)

1488 : de Barral (?)

1538 : Claude Barral (?)

1652 : de Vachon (?)

1749-1754 : monsieur de la Ferrière (?)

### **Le personnel**

?